



## Revalorisation de la pension alimentaire

Par **camo**, le **17/11/2008** à **14:55**

Le 19.09.2006, un jugement m'octroie une pension alimentaire de 300 euros.

1ère variation au 01.01.2007.

Mon ex compagnon m'a versé en 2007 300.42 euros, et en 2008 307.34 euros.

Je n'ai jamais vérifié le montant. Je n'arrive pas à trouver les indices.

Pouvez vous me les indiquer.

Merci.